

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 892

14 septembre 2005

SOMMAIRE

ABW Benelux S.A., Windhof	42771	Elmi, S.à r.l., Luxembourg	42779
Access International Advisors (Luxembourg) S.A., Luxembourg	42779	ET SI, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	42786
Adamas S.A., Luxembourg	42775	Eurasie, S.à r.l., Luxembourg	42785
Africa One Holdings S.A., Luxembourg	42793	Euro Mode S.A., Luxembourg	42786
Aluta, S.à r.l., Sandweiler	42812	Event & Travel Blenders S.A., Luxembourg	42774
Alutech, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	42785	F.A.R.O., Foncière d'Administration, de Réalisation et d'Organisation S.A.H., Luxembourg	42780
Amsit S.A., Luxembourg	42775	Fiduciaire Générale Group, S.à r.l., Luxembourg	42789
Amsit S.A., Luxembourg	42775	Fiduciaire Internationale S.A., Luxembourg	42773
Asia Real Estate Income Fund, Sicav, Luxembourg	42790	Finance Plus S.A., Luxembourg	42778
Atlantis Investment S.A., Luxembourg	42789	Finanzgesellschaft der Sieben Ozeane S.A., Luxembourg	42791
AZI S.A., Luxembourg	42791	Finanzgesellschaft der Sieben Ozeane S.A., Luxembourg	42791
B-lond S.A., Luxembourg	42774	Finanzgesellschaft der Sieben Ozeane S.A., Luxembourg	42792
Balin S.A., Luxembourg	42773	Findel Invest S.A. Holding, Strassen	42770
Bindura S.A., Luxembourg	42787	Fininvestal S.A.H., Luxembourg	42774
C.F.E., Corporation Financière Européenne S.A., Luxembourg	42789	Fleurs Grenadine, S.à r.l., Redange-sur-Attert	42786
C.I.S. International S.A., Luxembourg	42782	Fundus Holding S.A.	42771
C.Z.C. S.A., Pétange	42773	G.M.P. Group S.A., Luxembourg	42771
Cargefin S.A., Luxembourg	42780	Gesecalux S.A., Luxembourg	42780
Carisma Holding S.A., Luxembourg	42783	GIB Group International S.A., Luxembourg	42780
Carrelages Thill Romain, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	42771	Ginge-Kerr Luxembourg S.A., Howald	42776
Centre d'Aménagement d'Entreprises S.A., Luxembourg	42790	Glass Center S.A., Strassen	42778
Cercle des Etudiants de la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication CEST, A.s.b.l., Luxembourg	42815	H Invest S.A., Luxembourg	42783
Cofimin S.A., Luxembourg	42810	H Invest S.A., Luxembourg	42783
Cogisoft Investment Holding S.A., Mamer	42784	Hewlett-Packard Luxembourg Enterprises, S.à r.l., Gasperich	42781
Combolux S.A., Luxembourg	42775	Hewlett-Packard Luxembourg Enterprises, S.à r.l., Gasperich	42781
CREA RE, Compagnie de Réassurance Akzo Nobel S.A., Luxembourg	42789	Hewlett-Packard Luxembourg Investment, S.à r.l., Luxembourg-Gasperich	42781
Cri-Cri, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	42785	Hewlett-Packard Luxembourg Investment, S.à r.l., Luxembourg-Gasperich	42781
Dimolux S.A., Windhof	42774	Hong-Phuc, S.à r.l., Bissen	42797
Ding International S.A., Clervaux	42779	Hong-Phuc, S.à r.l., Bissen	42798
Duex Investments S.A., Luxembourg	42787	Hypo Pfandbrief Bank International S.A., Luxembourg	42792
Ecocycle Technology, GmbH, Luxembourg	42788	Icaro S.A., Luxembourg	42787
Electro Holding Company S.A., Luxembourg	42790		
Elmi, S.à r.l., Luxembourg	42779		

IMR International S.A., Luxembourg	42790	Omnisecurity S.A., Pontpierre.....	42777
Immalux S.A., Howald	42774	Ploquette Holding S.A., Mamer.....	42784
Immobilière Internationale S.A., Luxembourg ...	42811	Power Elec S.A., Luxembourg.....	42795
Intelligent eTrading Center S.A., Steinsel	42782	Reali, S.à r.l., Bertrange	42776
Intermedilux S.A., Luxembourg	42778	Rentaplace Holding S.A., Mamer.....	42784
International Opportunities Funds, Sicav, Sennin- gerberg	42772	Ronndriesch 2 S.A., Luxembourg	42783
Kapla World S.A., Luxembourg	42791	Ronndriesch 3 S.A., Luxembourg	42784
Keynet S.A., Luxembourg	42811	RSF Europe S.A., Kahler.....	42773
L.M.C. - Luxembourg S.A., Luxembourg	42775	S.T.G. Services Techniques et Généraux S.A., Foetz	42777
Latin American Nautilus S.A., Luxembourg	42811	Schwewi Mondorf S.A., Luxembourg	42788
Liko Luxembourg International, S.à r.l., Muns- bach	42778	Schwewi S.A., Luxembourg	42788
Lux Ingénierie S.A., Luxembourg	42773	Société Luxembourgeoise du Bâtiment S.A., So- leuvre.....	42778
Lysara Holding S.A., Luxembourg.....	42770	State Street Bank Luxembourg S.A., Luxembourg	42772
Madidi S.A., Luxembourg.....	42787	Stemper S.A., Soleuvre	42779
Maximmo S.A., Strassen	42770	System and Management Investment S.A., Luxem- bourg	42780
Montalcino Finances S.A., Luxembourg	42782	Tecnibo Lux S.A., Steinfort	42782
(Les) Must de Cartier - Luxembourg S.A., Luxem- bourg.....	42776	Tipot, S.à r.l., Luxembourg	42788
Myorigo, S.à r.l., Luxembourg.....	42789	Tivoli Strategies S.A., Luxembourg.....	42786
Niederlande Immo Beteiligung I A.G., Munsbach ..	42777	Tivoli Strategies S.A., Luxembourg.....	42786
Niederlande Immo Beteiligung II A.G., Munsbach	42777	TPG Spring (Lux I), S.à r.l., Luxembourg.....	42798
Niederlande Immo Beteiligung III A.G., Munsbach	42776	TPG Spring (Lux II), S.à r.l., Luxembourg	42804
Nord Invest S.A., Luxembourg	42810	TY Production, S.à r.l., Luxembourg.....	42790
Novex, S.à r.l., Bettange-sur-Mess.....	42792	Unifin S.A., Luxembourg	42787
Novex, S.à r.l., Bettange-sur-Mess.....	42792	Wigre S.A.	42788
Novex, S.à r.l., Bettange-sur-Mess.....	42792	Ydavin Holding S.A., Luxembourg	42811
Oberon S.A.H., Luxembourg.....	42785	Yeoman Investments S.A., Luxembourg	42772
Oberon S.A.H., Luxembourg.....	42785	Z-Investor Group S.A., Luxembourg.....	42784

FINDEL INVEST S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 59.706.

Les statuts coordonnés au 4 avril 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(036611.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

MAXIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 31.767.

Les statuts coordonnés au 4 mai 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2005.

Signatures.

(036612.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

LYSARA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 73.081.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2005, réf. LSO-BE00827, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

Signature.

(036534.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

42771

G.M.P. GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.380.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00190, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G.M.P. GROUP S.A.

Signature / Signature

Administrateur Catégorie A / Administrateur Catégorie B

(035771.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

CARRELAGES THILL ROMAIN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4061 Esch-sur-Alzette, 41-43, rue Clair Chêne.

R. C. Luxembourg B 105.712.

Société créée en deux mille cinq, le six janvier, par-devant Maître d'Huart, notaire de résidence à Pétange, inscrite au registre de commerce sous le numéro B 105.712 à Luxembourg.

Les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- Démission de l'actuel gérant technique, Monsieur Ruble Steffen;
- Nomination d'un nouveau gérant technique, Monsieur Carsten Weber, demeurant à D-66663 Merzig/Mondorf, Johannisstrasse, 7;
- La société est valablement engagée par la signature conjointe du gérant technique et de la gérante administrative; à partir de ce jour.

Fait et passé à Esch-sur-Alzette, le 15 avril 2005.

M. Braun-Thill / R. Thill

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05967. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035474.3/1286/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

ABW BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Windhof, 85, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 68.060.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société anonyme tenue en date du 4 avril 2004

L'assemblée décide de nommer Madame Jeannine Walschaert née le 22 avril 1947 à Bruxelles (Belgique), domiciliée Grand-rue à Messancy (Belgique) à la fonction de Commissaire aux Comptes pour une période de six ans.

Fait en 3 exemplaires.

Pour extrait conforme

Pour ABW BENELUX S.A. / ABW INTL LTD

N. Perini / Signature

Administrateur-Délégué / Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00294. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035512.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

FUNDUS HOLDING S.A., Société Anonyme (dissoute).

R. C. Luxembourg B 29.602.

La société FUNDUS HOLDING S.A. ayant été dissoute en date du 28 avril 2005, le contrat de Services et de Domiciliation signé le 15 décembre 2000 entre la société FUNDUS HOLDING S.A. et nous-mêmes est devenu sans objet.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / J.-P. Reiland

Senior Manager Legal / Partner

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00195. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035868.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

INTERNATIONAL OPPORTUNITIES FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Hoehenhof.
R. C. Luxembourg B 81.110.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 avril 2005

Ajay Srinivasan, Edward Navarro, Garth Jones, David Green et Suraj Mishra sont nommés Administrateurs pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale de 2006.

KPMG AUDIT, S.à r.l. sont nommés Réviseurs d'Entreprises pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale de 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour INTERNATIONAL OPPORTUNITIES FUNDS
THE BANK OF NEW YORK (LUXEMBOURG) S.A.*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05559. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035515.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 32.771.

Faisant suite à l'assemblée générale du 25 avril 2005, sont renommés administrateurs:

Gary E. Enos, Chairman;

Timothy J. Caverly;

Julian J.H. Presber;

Stefan Gavell;

Peter O'Neill;

Lisa Wolf.

Est renommé Commissaire aux comptes:

ERNST & YOUNG S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05939. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035565.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

YEOMAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 55.311.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 26 juin 2003

Le mandat des administrateurs et du Commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Administrateurs:

- M. Wolfgang Baertz, Managing Director, of 26, rue du Marché, L-1728 Luxembourg;

- M. Hermanus R.W. Troskie, Lawyer, of 6, rue Adolphe Fisher, L-1520 Luxembourg;

- M. Paul Coulson, Director, Richview Office Park, Clonskeagh, Dublin 14, Ireland.

Commissaire aux comptes:

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., of 16, rue Eugène Ruppert, L-1014 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 juin 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2005, réf. LSO-BD05626. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035735.3/631/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

LUX INGENIERIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue J.P. Brasseur.
R. C. Luxembourg B 32.873.

Dieter Kundler démissionne de son poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Mersch, le 20 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00351. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035602.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 34.813.

Les bilans au 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06510, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(035803.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

C.Z.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4741 Pétange, 81A, rue des Jardins.
R. C. Luxembourg B 68.750.

Les bilans au 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06509, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(035804.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

RSF EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8376 Kahler, 43A, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 58.369.

Les bilans au 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06507, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(035806.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

BALIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 45.997.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 avril 2005

1. La société FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A., ayant son siège social au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg est nommée avec effet au 20 décembre 2004 nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement de la société HRT REVISION, S.à r.l., démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

Certifié sincère et conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00106. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035915.3/565/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

42774

EVENT & TRAVEL BLENDERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 86.073.

Les bilans au 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06502, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(035812.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

DIMOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 87.851.

Les bilans au 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06499, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(035817.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

IMMALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2272 Howald, 31, rue Edouard Oster.
R. C. Luxembourg B 67.391.

Les bilans au 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06498, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(035818.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

B-IOND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 88.763.

Les bilans au 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06493, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(035819.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

FININVESTAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 39.738.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2005

1. La société FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A., ayant son siège social au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg est nommée avec effet au 20 décembre 2004 nouveau Commissaire aux comptes en remplacement de la société HRT REVISION, S.à r.l., démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

Certifié sincère et conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00101. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035918.3/565/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

42775

COMBOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 55.767.

—
Les bilans au 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06489, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(035820.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

ADAMAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 33.450.

—
Les bilans au 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06487, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(035821.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

AMSIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 64.893.

—
Les bilans au 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06480, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(035824.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

AMSIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 64.893.

—
Les bilans au 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06475, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(035825.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

L.M.C. - LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.250,-.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 6, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 56.309.

—
Le bilan et l'annexe au 31 mars 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00103, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

Pour L.M.C. - LUXEMBOURG

M. Alberge / P. Joseph

Administrateur / Administrateur

(036022.3/565/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

LES MUST DE CARTIER - LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 6, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 56.309.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg, le mardi 31 août 2004 à 16.00 heures
L'an deux mille quatre, le 31 août, s'est tenue au siège social, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société.

Après délibération, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes:

...

Deuxième résolution

Est nommée en tant que Commissaire aux comptes pour une durée d'un an: PricewaterhouseCoopers.

...

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2005.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

M. Alberge / P. Joseph

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00102. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035917.3/565/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

NIEDERLANDE IMMO BETEILIGUNG III A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 98.104.

EXTRAIT

Il ressort de l'assemblée générale extraordinaire du 18 avril 2005 que HRT REVISION, S.à r.l., société à responsabilité limitée, 23, Val Fleuri, L-1526, Luxembourg, R.C. Luxembourg B n° 51.238 a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes en remplacement de ERNST & YOUNG, société anonyme, commissaire aux comptes démissionnaire.

Le mandat du nouveau commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

Munsbach, le 21 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00260b. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035925.3/556/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

GINGE-KERR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 12, rue des Bruyères.
R. C. Luxembourg B 47.437.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 20 avril 2005, réf. DSO-BD00094, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 3 mai 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(035927.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

REALI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 41, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 101.828.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00056, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Signature.

(035936.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

NIEDERLANDE IMMO BETEILIGUNG II A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 98.106.

EXTRAIT

Il ressort de l'assemblée générale extraordinaire du 18 avril 2005 que HRT REVISION, S.à r.l., société à responsabilité limitée, 23, Val Fleuri, L-1526, Luxembourg, R.C. Luxembourg B n° 51.238 a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes en remplacement de ERNST & YOUNG, société anonyme, commissaire aux comptes démissionnaire.

Le mandat du nouveau commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

Munsbach, le 21 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00259. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035930.3/556/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

S.T.G. SERVICES TECHNIQUES ET GENERAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 48.146.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 20 avril 2005, réf. DSO-BD00093, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 3 mai 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(035931.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

NIEDERLANDE IMMO BETEILIGUNG I A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 98.069.

EXTRAIT

Il ressort de l'assemblée générale extraordinaire du 18 avril 2005 que HRT REVISION, S.à r.l., société à responsabilité limitée, 23, Val Fleuri, L-1526, Luxembourg, R.C. Luxembourg B n° 51.238 a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes en remplacement de ERNST & YOUNG, société anonyme, commissaire aux comptes démissionnaire.

Le mandat du nouveau commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

Munsbach, le 21 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00257. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035934.3/556/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

OMNISECURITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4391 Pontpierre, 81, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 104.012.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 20 avril 2005, réf. DSO-BD00092, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 3 mai 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(035935.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

FINANCE PLUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 85.614.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00057, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Signature.

(035938.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

LIKO LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,-.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 82.639.

Il est porté à la connaissance du public que Monsieur Kevin Michael Mellifont a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B avec effet rétroactif au 11 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00248. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035940.3/556/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DU BATIMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4475 Soleuvre, 34, rue de Sanem.
R. C. Luxembourg B 39.911.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00060, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Signature.

(035941.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

GLASS CENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8015 Strassen, 38, rue des Carrefours.
R. C. Luxembourg B 29.575.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00064, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Signature.

(035943.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

INTERMEDILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 99.849.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 avril 2005

Se sont réunis les actionnaires de la société INTERMEDILUX S.A. en assemblée générale extraordinaire en date du 11 avril 2005 et ont pris la résolution suivante:

La société AUDITSERV, S.à r.l., enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 106.384 et demeurant à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de la société KPMG AUDIT.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05855. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036025.3/728/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

ELMI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 74.582.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06414, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(035944.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

ELMI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 74.582.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06415, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(035946.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

STEMPER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4475 Soleuvre, 34, rue de Sanem.
R. C. Luxembourg B 32.925.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00066, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Signature.

(035945.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

DING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9710 Clervaux, 22, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 77.685.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06418, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(035947.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

ACCESS INTERNATIONAL ADVISORS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 94.564.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BE00837, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

Signature

Mandataire

(035954.3/984/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

GESECALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.
R. C. Luxembourg B 55.157.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GESECALUX S.A.

Signature

(035971.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

GIB GROUP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.
R. C. Luxembourg B 19.544.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06283, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GIB GROUP INTERNATIONAL S.A.

Signature

(035974.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

CARTEFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.
R. C. Luxembourg B 51.208.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CARTEFIN S.A.

Signature

(035976.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

**F.A.R.O., FONCIERE D'ADMINISTRATION, DE REALISATION ET D'ORGANISATION S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 41.523.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00115, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(036024.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

SYSTEM AND MANAGEMENT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 62.633.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00116, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Administrateur

(036028.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg-Gasperich, 7A, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 88.849.

Les comptes annuels au 31 octobre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00346, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG INVESTMENT, S.à r.l.

J. Baden

(036010.3/250/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg-Gasperich, 7A, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 88.849.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle de l'associé unique tenue à Luxembourg, le 6 avril 2005

Il résulte des décisions de l'assemblée générale annuelle de l'associé unique de la société HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG INVESTMENT, S.à r.l.:

- que la démission de M. Ron Shahbaz Rana en tant que gérant est acceptée et qu'il est décidé de nommer en remplacement M. Jean-Pierre Boulanger, Country Controller, demeurant à avenue de Versailles 62, B-1020 Bruxelles, Belgique, comme nouveau membre du conseil de gérance pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2004.

Pour HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG INVESTMENT, S.à r.l.

J. Baden

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00350. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036104.3/250/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG ENTERPRISES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg-Gasperich, 7A, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 88.847.

Les comptes annuels au 31 octobre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00340, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, au mois d'avril 2005.

Pour HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG ENTERPRISES, S.à r.l.

J. Baden

(036012.3/250/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG ENTERPRISES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg-Gasperich, 7A, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 88.847.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle de l'associé unique tenue à Luxembourg, le 6 avril 2005

Il résulte des décisions de l'assemblée générale annuelle de l'associé unique de la société HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG ENTERPRISES, S.à r.l.:

- que la démission de M. Ron Shahbaz Rana en tant que gérant est acceptée et qu'il est décidé de nommer en remplacement M. Jean-Pierre Boulanger, Country Controller, demeurant à avenue de Versailles 62, B-1020 Bruxelles, Belgique, comme nouveau membre du conseil de gérance pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2004.

Pour HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG ENTERPRISES, S.à r.l.

J. Baden

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00347. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036111.3/250/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

TECNIBO LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8437 Steinfort, 54, rue de Koerich.
R. C. Luxembourg B 74.619.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 avril 2005

Se sont réunis les actionnaires de la société TECNIBO LUX S.A. en assemblée générale extraordinaire en date du 11 avril 2005 et ont pris la résolution suivante:

La société AUDITSERV, S.à r.l., enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 106.384 et demeurant à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de M. Jean Verhelst.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05872. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036030.3/728/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

INTELLIGENT eTRADING CENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7327 Steinsel, 35, rue John F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 73.946.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 avril 2005

Se sont réunis les actionnaires de la société INTELLIGENT eTRADING CENTER S.A. en assemblée générale extraordinaire en date du 11 avril 2005 et ont pris la résolution suivante:

La société AUDITSERV, S.à r.l., enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 106.384 et demeurant à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de la société VERICOM S.A.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD05846. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036032.3/728/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

MONTALCINO FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 54.587.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, réf. LSO-BD04342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2005.

Signature.

(036125.3/766/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

C.I.S. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 91.574.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00130, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour C.I.S. INTERNATIONAL S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

V. Arno' / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(036249.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

H INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 78.963.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social
à Luxembourg, le 7 juillet 2003 à 10.00 heures*

L'Assemblée Générale reconduit les mandats de Messieurs Richard Hennessy, Marc Ambroisien, Richard Klehe et Elise Lethuillier en tant qu'Administrateurs et de HRT REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux comptes pour une durée de 5 ans, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00539. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036128.3/817/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

H INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 78.963.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00554, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Signature.

(036180.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

RONNDRIESCH 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1870 Luxembourg, 106, Kohlenberg.
R. C. Luxembourg B 75.771.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 4 avril 2005 que:

- FIDUCIAIRE MARC MULLER, S.à r.l., ayant son siège social au 3A, rue G. Kroll, L-1182 Luxembourg a été élue Commissaire aux comptes pour une durée de 5 ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009, en remplacement de H.R.T. REVISION, S.à r.l., Commissaire aux comptes démissionnaire.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00426. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036161.3/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

CARISMA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 78.805.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, réf. LSO-BD06195, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2005.

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider / M. Schaeffer

Administrateur / Administrateur

(036241.3/535/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

RONNDRIESCH 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1870 Luxembourg, 106, Kohlenberg.
R. C. Luxembourg B 75.772.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 4 avril 2005 que:
- FIDUCIAIRE MARC MULLER, S.à r.l., ayant son siège social au 3A, rue G. Kroll, L-1182 Luxembourg a été élue Commissaire aux comptes pour une durée de 5 ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009, en remplacement de H.R.T. REVISION, S.à r.l., Commissaire aux comptes démissionnaire.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00429. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036162.3/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

RENTAPLACE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 90.329.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2005, réf. LSO-BC02744, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2005.

S. Delonnoy.

(036168.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

PLOQUETTE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 87.359.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2005, réf. LSO-BC02742, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2005.

S. Delonnoy.

(036171.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

COGISOFT INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 83.807.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2005, réf. LSO-BC02745, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2005.

S. Delonnoy.

(036173.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Z-INVESTOR GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 82.066.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2005, réf. LSO-BE00131, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Z-INVESTOR GROUP S.A.

R. Scheifer-Gillen / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(036251.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

ALUTECH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, Z.I. de Esch/Schiffange.
R. C. Luxembourg B 43.513.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04957, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036179.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

CRI-CRI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette, 37, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 67.831.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA05021, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036198.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

EURASIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 16-18, rue de Bonnevoie.
R. C. Luxembourg B 96.855.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA05026, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036201.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

OBERON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 5.821.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social
à Luxembourg, le 13 septembre 2004 à 11.00 heures*

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Benoît de Hults et Madame Elise Lethuillier en tant qu'administrateurs et de HRT REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux comptes pour une durée de six ans, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année se clôturant le 30 juin 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00544. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036225.3/817/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

OBERON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 5.821.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

Signature.

(036211.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

TIVOLI STRATEGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 89.781.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00560, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

Signature.

(036203.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

TIVOLI STRATEGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 89.781.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00555, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

Signature.

(036190.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

ET SI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 93, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 78.041.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04884, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036205.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

FLEURS GRENADINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8510 Redange-sur-Attert, 62, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 106.985.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04970, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036210.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

EURO MODE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 65.892.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social
à Luxembourg, le 24 juin 2004 à 15.00 heures*

Reconduction des mandats de Marc Ambroisien, Reinald Loutsch et Elise Lethullier en tant qu'Administrateurs et de H.R.T. REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux comptes pour une durée de six ans, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00541. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036232.3/817/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

BINDURA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 61.887.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2005, réf. LSO-BD03940, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Signature.

(036222.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

MADIDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.
R. C. Luxembourg B 81.330.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00132, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

MADIDI S.A.

E. Bey / S. Erk

Administrateur / Administrateur

(036253.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

DUEX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 62.839.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

DUEX INVESTMENTS S.A.

Signature

(036255.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

UNIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.332.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00603, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

UNIFIN S.A.

Signature

(036257.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

ICARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 91.863.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00592, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ICARO S.A.

Signature

(036259.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

SCHWEWI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 71.602.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Signature.

(036288.3/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

SCHWEWI MONDORF S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 101.168.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00159, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Signature.

(036289.3/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

WIGRE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 71.604.

Constituée par-devant M^e Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 7 septembre 1999, acte publié au Mémorial C page 42674, modifiée par-devant le même notaire le 19 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 602 du 18 avril 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00167, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Signature.

(036291.3/280/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

TIPOT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 94.622.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Signature.

(036294.3/280/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

ECOCYCLE TECHNOLOGY, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 95.933.

Suite à une cession de parts, les parts sociales de la société sont détenues comme suit:

- X-LIZENZEN MANAGEMENT S.A., ayant son siège à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers	100 parts
Total	100 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00366. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036432.3/502/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

CREA RE, COMPAGNIE DE REASSURANCE AKZO NOBEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 28.687.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2005, réf. LSO-BE00689, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036295.3/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

MYORIGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.550,-.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 92.777.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00168, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Signature.

(036296.3/280/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

C.F.E., CORPORATION FINANCIERE EUROPEENNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 47, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 82.680.

Les comptes annuels régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition d'affectation des résultats et l'affectation des résultats par rapport à l'exercice clos au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 avril 2005, réf. LSO-BD00868, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux
Notaire

(036365.3/208/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

ATLANTIS INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 80.882.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2005, réf. LSO-BE00838, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(036413.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

FIDUCIAIRE GENERALE GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 37.500,-.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 53.433.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2005, réf. LSO-BD06508, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

(036541.3/507/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

ELECTRO HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 5.327.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 26 avril 2005, réf. LSO-BD05444, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036414.3/571/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

IMR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 51.972.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2005, réf. LSO-BE00835, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(036415.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

TY PRODUCTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 91.009.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00138, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(036416.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

**CENTRE D'AMENAGEMENT D'ENTREPRISES S.A., Société Anonyme,
(anc. TAMPA HOLDING S.A.).**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R. C. Luxembourg B 61.700.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 mai 2005.

B. Moutrier

Notaire

(036453.3/272/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

ASIA REAL ESTATE INCOME FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 102.714.

—
Statuts coordonnés rectifiant ceux déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2005 sous le numéro L050030368.7.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 2 mai 2005.

A. Lentz

Notaire

(036457.3/221/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

KAPLA WORLD S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 79.937.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 2 mai 2005 que:

* Les mandats des administrateurs suivants ont été reconduits jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale annuelle, appelée à statuer sur les comptes clôturés au 31 décembre 2005:

- Maître Simone Retter, Maître en droit, avec adresse professionnelle au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;
- Madame Catherine Koch, Administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt L-1717 Luxembourg;
- Madame Rita Goujon, Employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt L-1717 Luxembourg.

* Le mandat du commissaire THEMIS AUDIT LIMITED, établie et ayant son siège social à Abbott Building, P.O. Box 3186, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), a été reconduit jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale annuelle, appelée à statuer sur les comptes clôturés au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KAPLA WORLD S.A.

B. Akhertous

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00419. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036488.3/1005/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

**FINANZGESELLSCHAFT DER SIEBEN OZEANE S.A., Société Anonyme,
(anc. C.W. FINANCE S.A.).**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 83.637.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FINANZGESELLSCHAFT DER SIEBEN OZEANE S.A.

Signature

(036523.3/2741/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

**FINANZGESELLSCHAFT DER SIEBEN OZEANE S.A., Société Anonyme,
(anc. C.W. FINANCE S.A.).**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 83.637.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00410, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FINANZGESELLSCHAFT DER SIEBEN OZEANE S.A.

Signature

(036524.3/2741/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

AZI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 98.321.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00396, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société AZI S.A.

Signature

Administrateur-délégué

(036525.3/2741/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

NOVEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4976 Bettange-sur-Mess, 22, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 28.704.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00393, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NOVEX, S.à r.l.

Signature

(036528.3/2741/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

NOVEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4976 Bettange-sur-Mess, 22, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 28.704.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00394, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NOVEX, S.à r.l.

Signature

(036527.3/2741/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

NOVEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4976 Bettange-sur-Mess, 22, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 28.704.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00395, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NOVEX, S.à r.l.

Signature

(036526.3/2741/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

**FINANZGESELLSCHAFT DER SIEBEN OZEANE S.A., Société Anonyme,
(anc. C.W. FINANCE S.A.).**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 83.637.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00442, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FINANZGESELLSCHAFT DER SIEBEN OZEANE S.A.

Signature

(036529.3/2741/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

HYPO PFANDBRIEF BANK INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
H. R. Luxemburg B 71.104.

Auszug aus dem Protokoll der Verwaltungsratsitzung vom 23. Juli 2004

Der Verwaltungsrat überträgt die tägliche Geschäftsführung und die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft mit Wirkung ab dem 1. August 2004 an Herrn Ralph Brödel.

Luxemburg, den 8. April 2005.

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00628. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036560.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

AFRICA ONE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie.
R. C. Luxembourg B 87.065.

In the year two thousand and five, on the eighth of April.

Before Us, the undersigned notary Jean Seckler, residing at Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the stock company («société anonyme») AFRICA ONE HOLDINGS S.A., with its registered office at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie, (R.C.S. Luxembourg section B number 87.065), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on the 10th of April 2002, published in the Mémorial C number 1048 of the 9th of July 2002,

with a corporate capital set at 31,000.- EUR (thirty-one thousand Euro), represented by 3,100 (three thousand one hundred) shares with a par value of 10.- EUR (ten Euro) each.

The meeting is presided by Mr. Paul Marx, docteur en droit, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr. Christian Dostert, private employee, residing professionally in Junglinster.

The meeting elects as scrutineer Mrs. Marta Kozinska, employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

A) That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Resolution to dissolve the company and to liquidate its assets.

2.- Appointment of Mr. Jean Fell, expert comptable, residing professionally in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie, as liquidator with the broadest power mentioned in the articles 144 to 148 of the Corporate Act of August 10, 1915.

3.- Discharge to the directors and to the statutory auditor for the performance of their mandates.

4.- Sundry.

B) That the shareholders present or represented as well as the number of shares held by them are indicated on an attendance list, which after having been signed by the shareholders or their proxy-holders, shall remain annexed to this document and shall be filed at the same time with the registration authorities.

C) That this meeting has been duly convened by notices containing the agenda and sent to the shareholders by registered mail on the 18th of March 2005.

D) It appears from the attendance list, that from the 3,100 shares currently issued, representing the whole capital of the corporation, 1,550 shares, i.e. half of the capital, are present or represented at the meeting and that pursuant to article 67-1 of the law on commercial companies, the present meeting is regularly constituted and can deliberate on the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the chairman sets forth the reasons having caused the board of directors to propose the points of the agenda.

Upon deliberation, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides the anticipated dissolution of the company with effect as on this day.

Second resolution

The general meeting decides to put the company into liquidation and to appoint as liquidator Mr. Jean Fell, chartered accountant, residing professionally at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie.

The liquidator has the broadest powers provided for by the articles 144-148 bis of the coordinated law on commercial companies. He may execute all acts provided for by article 145 without the authorization of the general meeting whenever requested.

The liquidator is dispensed to draw up an inventory and he may refer to the books of the company. He may, under his own liability, delegate for special operations to one or more proxy-holders such capacities and for such period he may determine.

Third resolution

The general meeting grants discharge to the directors, Messrs. Joseph Roy, Charles Heather and the private limited company W.M.A. WORLD MANAGEMENT ASSISTANCE, S.à r.l., and to the statutory auditor, the private limited company KPMG AUDIT, S.à r.l., for the performance of their mandates.

There being no further business, the meeting is closed.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at seven hundred and fifty Euro.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le huit avril.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AFRICA ONE HOLDINGS S.A., avec siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiènerie, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 87.065), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 avril 2002, publié au Mémorial C numéro 1048 du 9 juillet 2002,

ayant un capital social fixé à 31.000,- EUR (trente et un mille euros), représenté par 3.100 (trois mille cent) actions d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix euros) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Marta Kozinska, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Résolution de dissoudre la société et de liquider ses avoirs.

2. Nomination de Monsieur Jean Fell, expert comptable demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiènerie, comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés du 10 août 1915.

3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats.

4. Divers.

B) Que les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

C) La présente assemblée a été convoquée par des lettres contenant l'ordre du jour adressées aux actionnaires par lettres recommandées à la poste le 18 mars 2005.

D) Qu'il appert de la liste de présence que sur les 3.100 actions actuellement en circulation, représentatives de l'intégralité du capital social, 1.550 actions, soit la moitié du capital, sont présentes ou représentées à la présente assemblée et que selon l'article 67-1 de la loi concernant les sociétés commerciales, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer sur l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de mettre la société en liquidation et de nommer comme liquidateur Monsieur Jean Fell, expert comptable, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiènerie.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société. Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution

L'assemblée générale donne décharge aux administrateurs, Messieurs Joseph Roy, Charles Heather et la société à responsabilité limitée W.M.A. WORLD MANAGEMENT ASSISTANCE, S.à r.l. ainsi qu'au commissaire aux comptes, la société à responsabilité limitée KPMG AUDIT, S.à r.l., pour l'exercice de leurs mandats.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent cinquante euros.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passée à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.
Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeures, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Marx, Ch. Dostert, M. Kozinska, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 avril 2005, vol. 531, fol. 39, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 avril 2005.

J. Seckler.

(035117.3/231/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

POWER ELEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 20, rue Léandre Lacroix.

R. C. Luxembourg B 107.554.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. Madame May-Lis Eriksson, administrateur de société, demeurant à Luxembourg;
2. Monsieur Jean Reicherts, administrateur de société, demeurant à Luxembourg;
3. Monsieur Robert Reicherts, administrateur de société, demeurant à Luxembourg, non présent, ici représenté par Monsieur Jean Reicherts, prédit, en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré à Luxembourg, le 19 avril 2005, lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils vont constituer entre eux:

Titre I^{er}. Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de POWER ELEC S.A..

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 4. La société a pour objet l'exploitation de tous travaux et prestations d'électricité de basse tension en bâtiment, ainsi que l'achat et la vente de tout matériel d'électricité en rapport direct et indirect avec l'objet social de la société. La société peut en outre exercer toutes activités et effectuer toutes opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou susceptibles d'en favoriser sa réalisation.

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) représenté par mille actions (1.000) d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31,-) par action.

Les actions sont nominatives ou au porteur, aux choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, aux choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Titre II. Administration, Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. La société se trouve engagée par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommé (s) pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Titre III. Année Sociale - Assemblée Générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier vendredi du mois de juin à 16.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente-et-un décembre 2005.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1. Madame May-Lis Eriksson, prénommée	10 actions
2. Monsieur Jean Reicherts, prénommé	200 actions
3. Monsieur Robert Reicherts, prénommé	790 actions
Total	1000 actions

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare aussi avoir informé les comparants au sujet des formalités d'ordre administratif nécessaires en vue de l'obtention d'une autorisation d'établissement préalable à l'exercice de toute activité.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a. Madame May-Lis Eriksson, prédite;
 - b. Monsieur Jean Reicherts, prénommé;
 - c. Monsieur Robert Reicherts, prénommé.
3. Est appelé à la fonction d'administrateur-délégué:
 - Monsieur Jean Reicherts, prénommé.
4. Est appelé aux fonctions de commissaire:
 - LA FIDUCIAIRE EUROPEENNE, S.à r.l., avec siège à Luxembourg.
5. Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.
6. Le siège social de la société est fixé à L-1913 Luxembourg, 20, rue Léandre Lacroix.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M.-L. Eriksson, J. Reicherts, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 avril 2005, vol. 906, fol. 64, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 29 avril 2005.

A. Biel.

(035519.3/203/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

HONG-PHUC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7762 Bissen, 4, route de Boevange.

R. C. Luxembourg B 74.035.

L'an deux mille cinq, le onze avril.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Chongzhi Zhang, cuisinière, épouse de Monsieur Heming Shang, née à Zhejiang (Chine), le 24 décembre 1956, demeurant à L-7762 Bissen, 4, route de Boevange.

Laquelle comparante a exposé au notaire instrumentant et l'a prié d'acter ce qui suit:

1) Qu'elle est la seule et unique associée de la société à responsabilité limitée HONG-PHUC, S.à r.l., avec siège social à L-1221 Luxembourg, 225, route de Beggen, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 74.035, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 20 janvier 2000, publié au Mémorial C, numéro 336 du 10 mai 2000.

2) Que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 25 janvier 2000, publié au Mémorial C, numéro 368 du 23 mai 2000.

3) Que le capital social a été fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cinq mille francs luxembourgeois (5.000,- LUF) chacune.

Ces faits exposés, l'associée unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes, conformes à l'ordre du jour:

Première résolution

L'associée unique décide de convertir la devise d'expression du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) et de fixer le capital social à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-sept cents (12.394,67 EUR).

Deuxième résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinq euros trente-trois cents (5,33 EUR) pour le porter de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-sept cents (12.394,67 EUR) à douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) sans création de parts sociales nouvelles.

Le montant de l'augmentation de capital a été libéré par l'associée unique moyennant versement en espèces, de sorte que la somme de cinq euros trente-trois cents (5,33 EUR) se trouve dès maintenant à la libre et entière disposition de la société.

Troisième résolution

L'associée unique décide de fixer la valeur nominale des cent (100) parts sociales existantes à cent vingt-quatre euros (124,- EUR).

Quatrième résolution

L'associée unique décide de modifier l'article 6 des statuts pour le mettre en concordance avec les changements intervenus et de lui donner dorénavant la teneur suivante:

Art. 6. «Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (124,- EUR) chacune, entièrement libérées.»

Cinquième résolution

L'associée unique décide de transférer le siège social de la société de L-1221 Luxembourg, 225, route de Beggen à L-7762 Bissen, 4, route de Boevange et de modifier par conséquent la première phrase de l'article 3 des statuts comme suit:

Art. 3. 1^{ère} phrase. «Le siège social est établi à Bissen.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant d'après ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Ch. Zhang, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2005, vol. 24CS, fol. 23, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

P. Frieders.

(035687.3/212/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

HONG-PHUC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7762 Bissen, 4, route de Boevange.

R. C. Luxembourg B 74.035.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

P. Frieders.

(035689.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.

TPG SPRING (LUX I), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 107.583.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the eighteenth day of the month of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

TPG PARTNERS IV L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of Delaware and having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware, United States and being registered under number 3717485 with Corporation Trust Company represented by M^e Philippe Prussen, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated 18th April, 2005 (such proxy to be registered together with the present deed).

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company TPG SPRING (LUX I), S.à r.l. («société à responsabilité limitée») which is hereby established as follows:

Art. 1. Denomination. A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name TPG SPRING (LUX I), S.à r.l. (the «Company») is hereby formed by the appearing party and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

Art. 2. Object. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. Registered office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

Art. 5. Share capital. The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

Art. 6. Transfer of Shares. Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

Art. 7. Management, binding signature. The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also at any time be held by conference call or similar means only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company. In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (including by way of representation).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the joint signature of any two of the managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager. In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager (if there is only one) or as the case may be the board of managers or any two of the managers or, in the event of classes of managers, by one class A and one class B manager acting together.

Art. 8. Liability Managers. The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Art. 9. Shareholder voting rights. Each shareholder may take part in collective decisions and has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

Art. 10. Shareholder Meetings. Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least 8 days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by shareholders representing 100% of the issued share capital.

In case and for as long as the Company has more than 25 shareholders, an annual general meeting shall be held on the second Monday in April of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

Art. 11. Accounting year. The accounting year begins on first of January of each year and ends on the thirty-first December of the same year.

Art. 12. Financial Statements. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or as the case may be, the board of managers.

Art. 13. Distributions. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

Art. 14. Dissolution. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

Art. 15. Sole Shareholder. If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 16. Applicable law. For anything not dealt with in the present articles of association, the members refer to the relevant legislation.

Subscription and Payment

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid-up the following shares:

Subscriber	Number of shares	Subscription price per share
TPG PARTNERS IV L.P.	500	EUR 25.-
Total	500	EUR 12,500.-

Evidence of the payment of the subscription price has been given to the undersigned notary.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand and five hundred euros.

Extraordinary General Meeting

The single shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
2. The Company shall have a board of managers composed of Class A managers and class B Managers as set out hereafter. The following persons are named managers (of the class as indicated below) with such signature powers as set out in the articles in case of class A and class B managers an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

Class A Managers

Mr William Price, TPG Partner, with professional address at TEXAS PACIFIC GROUP, 345 California Street, Suite 3300, San Francisco, CA 94104 U.S.A., born in California, United States of America on 20th April, 1956;

Mr Stephen Peel, TPG Partner, with professional address at TEXAS PACIFIC GROUP EUROPE LLP, Stirling Square, 5-7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD, born in Blackburn, United Kingdom on 29th December 1965;

Mr Ramzi Gedeon, TPG Vice President, with professional address at TEXAS PACIFIC GROUP EUROPE LLP, Stirling Square, 5-7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD, born in Beirut, Lebanon on 19th June 1973;

Mr Dominic Halfpenny, TPG Associate, with professional address at TEXAS PACIFIC GROUP EUROPE LLP, Stirling Square, 5-7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD, born in Manchester, United Kingdom, on the 13th October 1977.

Class B Managers

Mrs Pascale Nutz, manager, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, born in Douarnenez, France on 7 July 1969; and

Mr Gérard Becquer, chartered accountant, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, born 29 April 1956 in Briey, France.

Special Disposition

The first accounting year shall begin on the date of incorporation and shall terminate on thirty-first of December 2005.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix-huitième jour du mois d'avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TPG PARTNERS IV L.P., un limited partnership créé et existant sous les lois du Delaware et ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware, United States et étant enregistrée sous le numéro 3717485 avec la Corporation Trust Company, représenté par M^e Philippe Prussen, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 18 avril 2005 (cette procuration étant enregistrée avec le présent acte).

Lequel comparant agissant ès qualités a demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée TPG SPRING (LUX I), S.à r.l. qui est constituée par les présentes:

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé par le comparant et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de TPG SPRING (LUX I), S.à r.l. (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires

n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

Art. 5. Capital social. Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

Art. 6. Transfert des parts sociales. Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pourcent du capital social de la Société.

Art. 7. Gérance. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple du capital. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans cause (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Une convocation écrite concernant chaque réunion du conseil de gérance doit être donnée aux gérants au moins 24 heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence doivent être mentionnés dans cette convocation. Cette convocation peut être omise par l'assentiment de chacun des gérants donné soit par écrit, par câble, par télégramme, telex, e-mail ou fax, ou par tout autre moyen similaire de communication. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance si le lieu et l'endroit ont été déterminés dans une résolution antérieurement adoptée par le conseil de gérance.

L'assemblée générale des associés peut décider de désigner des gérants de deux classes différentes, les gérants de classe A et les gérants de classe B. Cette classification de gérants devra être dûment enregistrée dans le procès-verbal de cette assemblée générale et les gérants devront être identifiés par rapport à la classe à laquelle ils appartiennent.

Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement par approbation à la majorité des gérants de la Société. Au cas où l'assemblée générale des associés a désigné différentes classes de gérants (notamment des gérants de classe A et des gérants de classe B) chaque résolution du conseil de gérance ne sera valablement prise que si approuvée par la majorité des gérants y incluant au minimum un gérant de classe A et un gérant de classe B (y inclus par voie de représentation).

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution intervenue. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et des extraits seront émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

La Société sera engagée par la seule signature au cas où il y a un seul gérant, et au cas où il y a un conseil de gérance, par la signature conjointe de deux des gérants, à condition que si l'assemblée générale des associés a désigné deux classes différentes des gérants (notamment des gérants de classe A et des gérants de classe B) la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B. En tout cas, la Société sera valablement engagé par la seule signature d'une personne ou de personnes à laquelle/auxquelles des pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant (s'il y en a qu'un) ou selon le cas, par le conseil de gérance ou par deux des gérants ou s'il y a des classes différentes de gérants par un gérant de classe A et par un gérant de classe B agissant de concert.

Art. 8. Responsabilité des gérants. Le ou les gérants ne contractent aucune obligation personnelle du fait des dettes de la Société. Comme mandataires, ils sont responsables de l'exécution de leur mandat.

Art. 9. Droit de vote des associés. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Assemblées générales. Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société ou toute résolution circulaire (dans la mesure où c'est permis par la loi le cas échéant) représente l'entière des associés de la Société.

Les assemblées peuvent être convoquées par les gérants par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'entière du capital social est représentée à une assemblée l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit jours avant la date effective des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives

(ou sujet à la satisfaction de la majorité, à la date y précisée). Des résolutions unanimes peuvent être passées à tout moment sans convocation préalable.

A moins que ce soit prévu autrement par la loi, les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représentée. (ii) Cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois-quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant 100% du capital social émis.

A partir du moment où la Société compte plus de 25 associés la tenue d'une assemblée générale annuelle des associés sera obligatoire. La date de la tenue de l'assemblée générale annuelle est fixée au deuxième lundi du mois d'avril. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable l'assemblée sera tenue le jour ouvrable le plus proche.

Art. 11. Année sociale. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 12. Comptes annuels. Chaque année, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérant établit les comptes annuels au 31 décembre.

Art. 13. Distributions. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le compte de prime d'émission peut être distribuée aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

Art. 14. Dissolution. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 15. Associé Unique. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 16. Loi applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Souscription et Paiement

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante, celle-ci a souscrit et intégralement libéré comme suit:

Souscripteur	Nombre de parts sociales	Prix de souscription
TPG PARTNERS IV L.P.....	500	EUR 25,-
Total	500	EUR 12.500,-

Preuve du paiement du prix de souscription a été donnée au notaire instrumentant.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait du présent acte sont évalués à environ mille cinq cents euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Et aussitôt, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au: 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
2. La Société aura un conseil de gérance composé de gérants de classe A et de gérants de classe B comme énumérés ci-après. Les personnes suivantes sont nommées gérants (de la classe comme établi ci-après) avec pouvoir de signature (comme établi dans les présents statuts s'il y a des gérants de classe A et des gérants de classe B) de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société:

Les gérants de classe A

M. William Price, associé de TPG, avec adresse professionnelle à TEXAS PACIFIC GROUP, 345 California Street, Suite 3300, San Francisco, CA 94104 USA, né en Californie, Etats-Unis d'Amérique, le 20 avril 1956;

M. Stephen Peel, associé de TPG, avec adresse professionnelle à TEXAS PACIFIC GROUP EUROPE LLP, Stirling Square, 5-7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD, né à Blackbourne, Royaume-Uni le 29 décembre 1965;

M. Ramzi Gedeon, vice-président de TPG, avec adresse professionnelle à TEXAS PACIFIC GROUP EUROPE LLP, Sterling Square, 5-7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD, né à Beyrouth Liban le 19 juin 1973;

M. Dominic Halfpenny, membre de TPG, avec adresse professionnelle à TEXAS PACIFIC GROUP EUROPE LLP, Sterling Square, 5-7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD, né à Manchester, Royaume-Uni, le 13 octobre 1977.

Les gérants de classe B

Mme Pascale Nutz, administrateur, avec adresse professionnelle à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, né à Douarnenez, France le 7 juillet 1969; et

M. Gérard Becquer, expert comptable, avec adresse professionnelle à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg né à Briey, France le 29 avril 1956.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence en date de la constitution et se terminera le trente et un décembre 2005.

En foi de quoi, Nous notaire, soussigné, avons apposé notre sceau en date qu'en tête.

Le document ayant été lu au comparant, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ledit comparant a signé le présent acte avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: P. Prussen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2005, vol. 24CS, fol. 28, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

J. Elvinger.

(036049.3/211/365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

TPG SPRING (LUX II), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 107.584.

—
STATUTES

In the year two thousand and five, on the eighteenth day of the month of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

TPG SPRING (LUX I), S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg and having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg and in process of being registered with the Luxembourg Registre de commerce et des sociétés represented by M^e Philippe Prussen, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated 18th April 2005 (such proxy to be registered together with the present deed).

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company TPG SPRING (LUX II), S.à r.l. («société à responsabilité limitée») which is hereby established as follows:

Art. 1. Denomination. A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name TPG SPRING (LUX II), S.à r.l. (the «Company») is hereby formed by the appearing party and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

Art. 2. Object. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. Registered office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the tempo-

rary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

Art. 5. Share capital. The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

Art. 6. Transfer of Shares. Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

Art. 7. Management, binding signature. The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also at any time be held by conference call or similar means only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company. In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (including by way of representation).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the joint signature of any two of the managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager. In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager (if there is only one) or as the case may be the board of managers or any two of the managers or, in the event of classes of managers, by one class A and one class B manager acting together.

Art. 8. Liability Managers. The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Art. 9. Shareholder voting rights. Each shareholder may take part in collective decisions and has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

Art. 10. Shareholder Meetings. Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least 8 days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by shareholders representing 100% of the issued share capital.

In case and for as long as the Company has more than 25 shareholders, an annual general meeting shall be held on the second Monday in April of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

Art. 11. Accounting year. The accounting year begins on first of January of each year and ends on the thirty-first December of the same year.

Art. 12. Financial Statements. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or as the case may be, the board of managers.

Art. 13. Distributions. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

Art. 14. Dissolution. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

Art. 15. Sole Shareholder. If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 16. Applicable law. For anything not dealt with in the present articles of association, the members refer to the relevant legislation.

Subscription and Payment

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid-up the following shares:

Subscriber	Number of shares	Subscription price per share
TPG SPRING (LUX I), S.à r.l.....	500	EUR 25.-
Total	500	EUR 12,500.-

Evidence of the payment of the subscription price has been given to the undersigned notary.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand five hundred euros.

Extraordinary General Meeting

The single shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
2. The Company shall have a board of managers composed of Class A managers and class B Managers as set out hereafter. The following persons are named managers (of the class as indicated below) with such signature powers as set out in the articles in case of class A and class B managers an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

Class A Managers

Mr William Price, TPG Partner, with professional address at TEXAS PACIFIC GROUP, 345 California Street, Suite 3300, San Francisco, CA 94104 U.S.A., born in California, United States of America on 20th April, 1956;

Mr Stephen Peel, TPG Partner, with professional address at TEXAS PACIFIC GROUP EUROPE LLP, Stirling Square, 5-7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD, born in Blackburn, United Kingdom on 29th December 1965;

Mr Ramzi Gedeon, TPG Vice President, with professional address at TEXAS PACIFIC GROUP EUROPE LLP, Stirling Square, 5-7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD, born in Beirut, Lebanon on 19th June 1973;

Mr Dominic Halfpenny, TPG Associate, with professional address at TEXAS PACIFIC GROUP EUROPE LLP, Stirling Square, 5-7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD, born in Manchester, United Kingdom, on the 13th October 1977.

Class B Managers

Mrs Pascale Nutz, Manager, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, born in Douarnenez, France on 7 July 1969; and

Mr Gérard Becquer, chartered accountant, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, born 29 April 1956 in Briey, France.

Special Disposition

The first accounting year shall begin on the date of incorporation and shall terminate on thirty-first of December 2005.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix-huitième jour du mois d'avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TPG SPRING (LUX I), S.à r.l., une société à responsabilité limitée créée et existante sous les lois du Luxembourg et ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en voie d'être enregistrée auprès du Registre de commerce et des sociétés, représentée par M^e Philippe Prussen, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 18 avril 2005 (cette procuration étant enregistrée avec le présent acte).

Lequel comparant agissant ès qualités a demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée TPG SPRING (LUX II), S.à r.l. qui est constituée par les présentes:

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé par le comparant et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de TPG SPRING (LUX II), S.à r.l. (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

Art. 5. Capital social. Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

Art. 6. Transfert des parts sociales. Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pourcent du capital social de la Société.

Art. 7. Gérance. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple du capital. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans cause (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Une convocation écrite concernant chaque réunion du conseil de gérance doit être donnée aux gérants au moins 24 heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence doivent être mentionnés dans cette convocation. Cette convocation peut-être omise par l'assentiment de chacun des gérants donné soit par écrit, par câble, par télégramme, telex, e-mail ou fax, ou par tout autre moyen similaire de communication. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance si le lieu et l'endroit ont été déterminés dans une résolution antérieurement adoptée par le conseil de gérance.

L'assemblée générale des associés peut décider de désigner des gérants de deux classes différentes, les gérants de classe A et les gérants de classe B. Cette classification de gérants devra être dûment enregistrée dans le procès-verbal de cette assemblée générale et les gérants devront être identifiés par rapport à la classe à laquelle ils appartiennent.

Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement par approbation à la majorité des gérants de la Société. Au cas où l'assemblée générale des associés a désigné différentes classes de gérants (notamment des gérants de classe A et des gérants de classe B) chaque résolution du conseil de gérance ne sera valablement prise que si approuvée par la majorité des gérants y incluant au minimum un gérant de classe A et un gérant de classe B (y inclus par voie de représentation).

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution intervenue. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et des extraits seront émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

La Société sera engagée par la seule signature au cas où il y a un seul gérant, et au cas où il y a un conseil de gérance, par la signature conjointe de deux des gérants, à condition que si l'assemblée générale des associés a désigné deux classes différentes des gérants (notamment des gérants de classe A et des gérants de classe B) la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B. En tout cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature d'une personne ou de personnes à laquelle/auxquelles des pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant (s'il y en a qu'un) ou selon le cas, par le conseil de gérance ou par deux des gérants ou s'il y a des classes différentes de gérants par un gérant de classe A et par un gérant de classe B agissant de concert.

Art. 8. Responsabilité des gérants. Le ou les gérants ne contractent aucune obligation personnelle du fait des dettes de la Société. Comme mandataires, ils sont responsables de l'exécution de leur mandat.

Art. 9. Droit de vote des associés. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Assemblées générales. Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société ou toute résolution circulaire (dans la mesure où c'est permis par la loi le cas échéant) représente l'entière des associés de la Société.

Les assemblées peuvent être convoquées par les gérants par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'entière du capital social est représentée à une assemblée l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit jours avant la date effective des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction de la majorité, à la date y précisée). Des résolutions unanimes peuvent être passées à tout moment sans convocation préalable. A moins que ce soit prévu autrement par la loi, les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représentée. (ii) Cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois-quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant 100% du capital social émis.

A partir du moment où la Société compte plus de 25 associés la tenue d'une assemblée générale annuelle des associés sera obligatoire. La date de la tenue de l'assemblée générale annuelle est fixée au deuxième lundi du mois d'avril. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable l'assemblée sera tenue le jour ouvrable le plus proche.

Art. 11. Année sociale. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 12. Comptes annuels. Chaque année, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérant établit les comptes annuels au 31 décembre.

Art. 13. Distributions. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le compte de prime d'émission peut être distribuée aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

Art. 14. Dissolution. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 15. Associé Unique. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 16. Loi applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Souscription et Paiement

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante, celle-ci a souscrit et intégralement libéré comme suit:

Souscripteur	Nombre de parts sociales	Prix de souscription
TPG SPRING (LUX I), S.à r.l.	500	EUR 25,-
Total	500	EUR 12.500,-

Preuve du paiement du prix de souscription a été donnée au notaire instrumentant.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait du présent acte sont évalués à environ mille cinq cents euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Et aussitôt, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au: 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
2. La Société aura un conseil de gérance composé de gérants de classe A et de gérants de classe B comme énumérés ci-après. Les personnes suivantes sont nommées gérants (de la classe comme établi ci-après) avec pouvoir de signature (comme établi dans les présents statuts s'il y a des gérants de classe A et des gérants de classe B) de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société:

Les gérants de classe A

M. William Price, associé de TPG, avec adresse professionnelle à TEXAS PACIFIC GROUP, 345 California Street, Suite 3300, San Francisco, CA 94104 USA, né en Californie, Etats-Unis d'Amérique, le 20 avril 1956;

M. Stephen Peel, associé de TPG, avec adresse professionnelle à TEXAS PACIFIC GROUP EUROPE LLP, Stirling Square, 5-7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD, né à Blackbourne, Royaume-Uni le 29 décembre 1965;

M. Ramzi Gedeon, vice-président de TPG, avec adresse professionnelle à TEXAS PACIFIC GROUP EUROPE LLP, Sterling Square, 5-7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD, né à Beyrouth Liban le 19 juin 1973;

M. Dominic Halfpenny, membre de TPG, avec adresse professionnelle à TEXAS PACIFIC GROUP EUROPE LLP, Sterling Square, 5-7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD, né à Manchester, Royaume-Uni, le 13 octobre 1977.

Les gérants de classe B

Mme Pascale Nutz, administrateur, avec adresse professionnelle à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, né à Douarnenez, France le 7 juillet 1969; et

M. Gérard Becquer, expert comptable, avec adresse professionnelle à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg né à Briey, France le 29 avril 1956.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence en date de la constitution et se terminera le trente et un décembre 2005.

En foi de quoi, Nous notaire, soussigné, avons apposé notre sceau en date qu'en tête.

Le document ayant été lu au comparant, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ledit comparant a signé le présent acte avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: P. Prussen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2005, vol. 24CS, fol. 29, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

J. Elvinger.

(036057.3/211/362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

COFIMIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 90.803.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2005, réf. LSO-BE00831, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

Signature.

(036530.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

NORD INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 67.013.

L'an deux mille cinq, le vingt-huit janvier.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Madame Vania Baravini, employée privée, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

agissant en tant que mandataire du conseil d'administration de la société anonyme NORD INVEST S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R.C.S. Luxembourg section B numéro 67.013, constituée sous la dénomination de NORD HOLDING S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 octobre 1998, publié au Mémorial C numéro 32 du 20 janvier 1999, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 25 janvier 1999, publié au Mémorial C numéro 350 du 17 mai 1999;
- en date du 30 novembre 2004, publié au Mémorial C numéro 1278 du 14 décembre 2004, contenant changement de la dénomination de la société en NORD INVEST S.A., en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 18 janvier 2005; un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Laquelle, agissant ès-qualités, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- Qu'en date du 30 novembre 2004 il a été acté par-devant le notaire instrumentant, un projet de fusion entre les sociétés NORD INVEST S.A., prédésignée, (société absorbante) et PACIFIC TIME S.A. (société absorbée), société anonyme ayant son siège social à L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle, R.C.S. Luxembourg section B numéro 67.014, au capital de EUR 128.000,- (cent vingt-huit mille euros) représenté par 1.280 (mille deux cent quatre-vingts) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

- Que ledit projet de fusion a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1278 du 14 décembre 2004.

- Que la date à partir de laquelle les opérations de la société absorbée sont à considérer du point de vue comptable comme accomplies pour compte de la société absorbante, poursuivant seule les activités des sociétés qui fusionnent, a été fixée à la date du 30 novembre 2004.

- Que la société NORD INVEST S.A., prédésignée, est propriétaire de toutes les actions et autres titres conférant droit de vote émis par PACIFIC TIME S.A., prédésignée, et l'article 281 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales relative aux fusions est donc d'application.

- Que le délai de un mois s'est écoulé sans que les actionnaires des sociétés qui fusionnent n'aient requis la convocation d'une assemblée générale de la société absorbante appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion et sans qu'aucun tiers ne se soit manifesté de quelque manière que ce soit.

- Qu'il s'en suit que la fusion entre les sociétés NORD INVEST S.A. et PACIFIC TIME S.A. est réalisée et effective et qu'en conséquence:

- * il est donné pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société absorbée pour l'exécution de leurs mandats respectifs,

- * tous les documents et archives de la société absorbée seront conservés au siège de la société absorbante,

* la dissolution sans liquidation de la société PACIFIC TIME S.A. (société absorbée) étant achevée, la radiation de l'inscription de la société sera requise auprès du Registre de Commerce et des Sociétés compétent.

Frais

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à sept cent cinquante euros, sont à charge de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: V. Baravini, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 février 2005, vol. 530, fol. 76, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 4 mars 2005.

J. Seckler.

(036109.3/231/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2005.

IMMOBILIERE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 83.793.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2005, réf. LSO-BE00830, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

Signature.

(036532.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

YDAVIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 97.583.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2005, réf. LSO-BE00828, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

Signature.

(036533.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

LATIN AMERICAN NAUTILUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 77.351.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2005, réf. LSO-BE00681, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2005.

LATIN AMERICAN NAUTILUS S.A.

C. Lambarri

Le Chief Executive Officer

(036590.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

KEYNET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 79.304.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00451, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(036557.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2005.

ALUTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5239 Sandweiler, 30, Am Happgaard.
R. C. Luxembourg B 62.490.

L'an deux mille cinq, le onze avril.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Guy Fonck, pilote d'avion, né à Luxembourg, le 21 juin 1968, demeurant à L-5239 Sandweiler, 30, Am Happgaard.

2.- Monsieur Geoffroy Bemelmans-Perl, pilote d'avion, né à Hermalle-sous-Argenteau, (Belgique), le 22 septembre 1972, demeurant à L-4345 Esch-sur-Alzette, 34, rue Théodore de Wacquant.

3.- Madame Laure Vannucchi, sans état, née à Luxembourg, le 30 novembre 1938, épouse de Monsieur Pilo Fonck, demeurant à L-1353 Howald, 20, rue Père Conrad.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée ALUTA, S.à r.l., avec siège social à L-5771 Weiler-la-Tour/Schlammetée, 1, route de Thionville, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 62.490), a été constituée originellement sous la dénomination sociale de WEB SIDE INN, S.à r.l., suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, en date du 22 décembre 1997, publié au Mémorial C numéro 238 du 14 avril 1998,

et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Jean-Paul Hencks en date du 11 novembre 1999, publié au Mémorial C numéro 51 du 15 janvier 2000, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en ALUTA, S.à r.l.

- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate qu'en vertu de cessions de parts sociales sous seing privé:

- Monsieur Serge Fonck, employé privé, demeurant à L-5239 Sandweiler, 30, Am Happgaard, a cédé trente-quatre (34) parts sociales à Monsieur Guy Fonck, préqualifié;

- Monsieur Serge Fonck, préqualifié, a cédé six (6) parts sociales à Monsieur Geoffroy Bemelmans-Perl, préqualifié;

- Monsieur Pilo Fonck, journaliste, demeurant à L-1353 Howald, 20, rue Père Conrad, a cédé ses vingt (20) parts sociales à Monsieur Geoffroy Bemelmans, préqualifié;

- Madame Laure Vannucchi, préqualifié, a cédé sept (7) parts sociales à Monsieur Geoffroy Bemelmans-Perl, préqualifié.

Ces cessions de parts sociales sont approuvées conformément à l'article huit (8) des statuts et les associés les considèrent comme dûment signifiées à la société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Les cessionnaire susdits sont propriétaires des parts sociales leur cédées à partir de la date des cessions.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des cent (100) parts sociales représentant le capital social de cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF).

Troisième résolution

L'assemblée décide de convertir le capital social de cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF) en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 EUR), au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinq virgule trente-deux euros (105,32 EUR), pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 EUR) à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), sans création de parts sociales nouvelles.

Le montant de cent cinq virgule trente-deux euros (105,32 EUR) a été apporté en numéraire par les associés de sorte que ledit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de remplacer les cent (100) parts sociales sans désignation de valeur nominale par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Sixième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article sept (7) des statuts actuels se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 7. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, toutes détenues comme suit:

1.- Monsieur Guy Fonck, pilote d'avion, demeurant à L-5239 Sandweiler, 30, Am Happgaard, trente-quatre parts sociales	34
2.- Monsieur Geoffroy Bemelmans-Perl, pilote d'avion, demeurant à L-4345 Esch-sur-Alzette, 34, rue Théodore de Wacquant, trente-trois parts sociales	33
3.- Madame Laure Vannucchi, sans état, demeurant à L-1353 Howald, 20, rue Père Conrad, trente-trois parts sociales	33
Total: cent parts sociales	100

Septième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social afin de donner à l'article cinq (5) des statuts actuels la teneur suivante:

«**Art. 5.** La société a pour objet l'exploitation d'un café-discothèque avec restauration et débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.

De plus la société a pour objet toutes activités commerciales, en accord avec les dispositions de la loi du 9 juillet 2004, modifiant la loi modifiée du 28 décembre 1988 concernant le droit d'établissement et réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales.

La société a en outre pour objet toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

La société pourra employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un porte-feuille se composant de tous titres et valeurs mobilières de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, tous titres et droits et les aliéner par vente, échange ou encore autrement; la société pourra octroyer aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société pourra encore effectuer toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, susceptibles de favoriser l'accomplissement ou le développement des activités décrites ci-dessus.»

Huitième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-5771 Weiler-la-Tour/Schlamstée, 1, route de Thionville, à L-5239 Sandweiler, 30, Am Happgaard, et de modifier en conséquence le 1^{er} alinéa de l'article trois (3) des statuts actuel afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. premier alinéa.** Le siège social est établi à Sandweiler.»

Neuvième résolution

L'assemblée décide de procéder à une refonte complète des statuts pour leur donner la teneur suivante:

STATUTS

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée, régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts, sous la dénomination de ALUTA, S.à r.l.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'un café-discothèque avec restauration et débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.

De plus la société a pour objet toutes activités commerciales, en accord avec les dispositions de la loi du 9 juillet 2004, modifiant la loi modifiée du 28 décembre 1988 concernant le droit d'établissement et réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales.

La société a en outre pour objet toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

La société pourra employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un porte-feuille se composant de tous titres et valeurs mobilières de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, tous titres et droits et les aliéner par vente, échange ou encore autrement; la société pourra octroyer aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société pourra encore effectuer toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, susceptibles de favoriser l'accomplissement ou le développement des activités décrites ci-dessus.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses coassociés.

Art. 4. Le siège social est établi à Sandweiler.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, toutes détenues comme suit:

1.- Monsieur Guy Fonck, pilote d'avion, demeurant à L-5239 Sandweiler, 30, Am Happgaard, trente-quatre parts sociales	34
2.- Monsieur Geoffroy Bemelmans-Perl, pilote d'avion, demeurant à L-4345 Esch-sur-Alzette, 34, rue Théodore de Wacquant, trente-trois parts sociales	33
3.- Madame Laure Vannucchi, sans état, demeurant à L-1353 Howald, 20, rue Père Conrad, trente-trois parts sociales	33
Total: cent parts sociales	100

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et leurs héritiers et descendants en ligne directe; elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III. - Administration et gérance

Art. 8. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 9. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 11. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 14. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 15. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Dixième résolution

L'assemblée confirme le mandat de Monsieur Serge Fonck, employé privé, né à Luxembourg, le 11 février 1966, demeurant à L-5239 Sandweiler, 30, Am Happpaart, comme gérant de la société.

Onzième résolution

L'assemblée décide de fixer le pouvoir de signature du gérant comme suit:

«En matière commerciale, la société se trouve valablement engagée par la signature individuelle du gérant; cependant, l'acquisition et l'aliénation d'immeubles et de participations nécessitent l'autorisation préalable de tous les associés.»

Frais

Tous les frais et honoraires des présentes, évalués à la somme de sept cent soixante euros francs luxembourgeois, sont à charge de la société, et les associés s'y engagent personnellement.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Fonck, L. Vannucchi, G. Bemelmans-Perl, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 avril 2005, vol. 531, fol. 40, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 avril 2005.

J. Seckler.

(035139.3/231/189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2005.

CERCLE DES ETUDIANTS DE LA FACULTE DES SCIENCES, DE LA TECHNOLOGIE ET DE LA COMMUNICATION CEST, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-1359 Luxembourg, 6, rue Coudenhove - Kalergi.

R. C. Luxembourg F 1.061.

Reformulation des Statuts de l'ALEII (Association luxembourgeoise des Etudiants Ingénieurs Industriels)

Membres fondateurs:

- * Thix Christian, étudiant, demeurant 4, rue des Foyers, L-1537 Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise;
- * Reimen Jan, étudiant, demeurant 20, Schlassgewan, L-5364 Schrassig, de nationalité luxembourgeoise;
- * Kowalyk Sophie, étudiante, demeurant 17A, rue du Grundhof, L-6315 Beaufort, de nationalité luxembourgeoise;
- * Schaack Thierry, étudiant, demeurant 58, rue de la Paix, L-3541 Dudelange, de nationalité luxembourgeoise;
- * Hoffmann Marc, étudiant, demeurant 11, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise;
- * Daleiden Paul, étudiant, demeurant 11, rue du Baerendall, L-8212 Mamer, de nationalité luxembourgeoise;
- * Weydert Pol, étudiant, demeurant Fromburgerhof, L-6572 Osweiler, de nationalité luxembourgeoise;
- * Marie Dario, étudiant, demeurant 1, rue Adolphe, L-4805 Rodange, de nationalité luxembourgeoise,

créent par la présente une association sans but lucratif, régie par les dispositions de la loi du 21 avril 1928 telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994 et régie par les présents statuts.

Art. 1^{er}. L'association prend la dénomination «Cercle des étudiants de la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication de l'Université du Luxembourg» abrégé sous le sigle «CEST». Son siège est fixé sur le Campus Kirchberg de l'Université du Luxembourg situé dans l'enseigne de l'ancien «Institut Supérieur de Technologie» - 6, rue Richard Coudenhove - Kalergi L-1359 Luxembourg - Kirchberg.

Art. 2. L'association prend pour objet:

- de promouvoir et de défendre les intérêts moraux et matériels des étudiants inscrits à la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication de l'Université du Luxembourg, ainsi que de développer leur compréhension mutuelle. Pour réaliser cet objectif, l'association pourra:

* distribuer ou recueillir auprès des étudiants inscrits à la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication toute information concernant les problèmes qui leur sont communs;

* appuyer les étudiants inscrits dans leurs études aboutissant au titre d'Ingénieur Industriel, respectivement de «Bachelors» / «Master» / «PhD» dans la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication et / ou pour la suite de leur carrière éducative;

* au début de chaque année académique, informer tout étudiant inscrit à la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication sur les activités et objets du CEST.

- l'association s'interdit toute activité politique ou confessionnelle.

Art. 3. La carte membre émise en 2004 par l'Association Luxembourgeoise des Etudiants Ingénieurs Industriels sera reconnue comme équivalente pour la nouvelle association.

...

Art. 5. Est admissible comme membre effectif, chaque étudiant inscrit à la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication de l'Université du Luxembourg.

...

Art. 8. L'assemblée générale est composée de l'ensemble des membres de l'association. Elle se tiendra chaque année au siège social de l'association durant la première moitié du mois de novembre.

Art. 9. L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Cette convocation contenant l'ordre du jour, doit être faite par affichage au sein de la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication et par courrier électronique (e-mail) ou courrier postal à tous les membres effectifs et affiliés au moins quinze jours avant la date fixée. L'assemblée générale peut délibérer valablement quelque soit le nombre de ses membres effectifs et affiliés présents. Seuls les membres effectifs et affiliés ayant réglé leur cotisation ont le droit de vote ou de parole.

...

Art. 11. Une assemblée générale extraordinaire doit être convoquée sur demande écrite, motivée et signée par la moitié au moins des membres effectifs et affiliés de l'association. Les convocations et l'ordre du jour se feront par affichage au sein de la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication et par courrier électronique (e-mail) ou courrier postal au moins huit jours d'avance.

Art. 12. L'association est administrée et gérée par un conseil d'administration qui se compose au minimum de six et au maximum de seize membres (dont au maximum 13 membres effectifs et 3 membres cooptés). Les membres du conseil d'administration seront choisis parmi les candidatures présentes aux élections présidentielles ou à la participation au conseil d'administration au moins 48 heures avant l'assemblée générale. Ils seront élus pour le terme d'un an par l'assemblée générale statuant à la majorité simple. Les administrateurs sortants sont rééligibles à l'exception des membres affiliés qui cessent ou abandonnent leurs études à la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication. Les membres en dernière année de leurs études sont éligibles, et cessent leur activité avec l'obtention de leur diplôme final.

...

Art. 15. Le conseil d'administration se compose au moins de: un(e) président/e, un(e) vice-président/e, un(e) secrétaire, un(e) trésorier/ière, un(e) délégué(e) pour les relations externes

Dans la mesure du possible au moins un et au maximum trois étudiants représentent chacun des unités d'enseignement de la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication dans le conseil d'administration de l'Association.

Art. 16.

* En cas de vacance d'un poste au conseil d'administration, il sera pourvu au remplacement par la prochaine assemblée générale ordinaire.

* En cas de manque de candidatures lors de l'assemblée générale, une adhésion au conseil d'administration pourra avoir lieu si le nombre de membres de celui-ci est inférieur à huit.

...

Art. 19. Une assemblée générale extraordinaire ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celles-ci est spécialement indiquée dans les avis de convocation et si l'assemblée réunit les deux tiers des membres effectifs et affiliés. Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

...

Art. 21. L'assemblée générale ne peut prononcer la dissolution de l'association que moyennant l'observation des conditions énoncées à l'article précédent. En cas de dissolution de l'association, le ou les liquidateurs nommés par l'assemblée générale transmettent les fonds de l'association, après acquittement du passif, à une oeuvre de bienfaisance. Cependant l'actif et le passif du budget de Association Luxembourgeoise des Etudiants Ingénieurs Industriels l'A.L.E.I.I. sont repris par la présente Cercle des Etudiants de la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication CEST.

Le CEST est de fait le légitime successeur de l'A.L.E.I.I. avec tous les droits et obligations en résultant.

Art. 22. Les dispositions de loi modifiées du 21 avril 1928 sont applicables pour tous les cas non prévus par les présents statuts.

Fait à Luxembourg, le 17 novembre 2004 par les membres fondateurs.

Par la présente nous nous déclarons conscients des présents statuts, ainsi que de nous y conformer scrupuleusement au nom de notre association. Signatures des membres fondateurs du CEST:

C. Thix, J. Reimen, S. Kowalyk, T. Schaack, M. Hoffmann, P. Daleiden, D. Marie et P. Weydert.

Fait le 17 novembre 2004 au siège du Cercle des Etudiants de la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication CEST.

Ce document inclut seulement les modifications des statuts acceptés par les membres avec droit de vote présents en assemblée générale extraordinaire, le 17 novembre 2004 au siège social.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00556. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035860.3/000/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2005.